



### A retenir

- **Scrutin cantonal et communal : Dimanche 18 mai 2025**  
**Ecole des Emibois de 10h à 12 h**



### Quoi de neuf ?



#### ⊗ Vice-maire 2025

Silver Frésard (forêts) conserve le fauteuil de vice-maire pour l'année en cours. Nous le remercions sincèrement pour son engagement

#### ⊗ Evolution du Conseil communal

L'équipe du conseil vous informe du départ de deux membres pour des raisons professionnelles.



Gregory Lapaire (*finances et informatique*) a été promu au sein de son entreprise prestigieuse. Il assurera la transition jusqu'à son remplacement.



Joël Guenot (*travaux publics, eau*) souhaite se consacrer à son nouveau projet de construction. Diba Vuilleumier assure la continuité des dossiers dès ce jour jusqu'à l'arrivée de son remplaçant.

**Nous tenons à remercier très chaleureusement Grégory et Joël pour l'engagement et le dévouement portés aux affaires communales durant leur mandat.** Les nombreux projets qu'ils ont réalisés auront participé au développement de notre commune. Respectueux de leur choix, nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouveaux défis.

L'organisation par binôme sur chaque dicastère permet d'assurer une continuité des dossiers.

Si vous souhaitez vivre une belle aventure en équipe pour le bien de notre Commune, rejoignez-nous !

### Processus d'élection

Les électrices et électeurs de la commune de Muriaux sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire de deux conseillers, selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections

**Dépôt des candidatures :** Les actes de candidature doivent être remis au Secrétariat communal de Muriaux, à l'attention du Conseil communal, **jusqu'au lundi 24 mars 2025 à 12h00.**

L'acte de candidatures indiquera le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du ou des candidats. Il doit porter la signature manuscrite du candidat et celles d'au moins cinq électeurs domiciliés dans la commune.

**Ouverture du bureau de vote :** Ecole des Emibois, dimanche 18 mai 2025 de 10h00 à 12h00

**Scrutin de ballottage éventuel :** Dimanche 08 juin 2025 aux mêmes heures et dans les mêmes locaux. Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 21 mai 2025 à 12h00. Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

#### ⊗ Administration communale : engagement d'un-e collaborateur-trice à 30%

Le Conseil communal est à la recherche d'une personne (*homme ou femme*) dont le contrat sera de durée indéterminée avec une évolution des fonctions et du temps d'occupation. Ce soutien permettra de répartir les tâches du secrétariat sans création de poste.



Mise au concours publiée ; le détail du poste avec le cahier des charges se trouve sous :

[www.muriaux.ch/accueil/dernieresnouvelles](http://www.muriaux.ch/accueil/dernieresnouvelles)

Vous pensez que le poste est pour vous ? Alors n'hésitez pas à envoyer votre candidature au Conseil communal de Muriaux [jusqu'au 07 mars 2025](#) avec la mention « *Postulation secrétariat* ».

tournez la page





## ⊗ Travaux sur les dessertes agricoles - *Le Cerneux-Veusil Dessous et Les Ecarres*

Le projet sur la réhabilitation des dessertes agricoles et sur les infrastructures suit le planning initial. L'Economie Rurale qui est l'autorité de surveillance autorise le démarrage des travaux seulement après l'obtention confirmée des subventions. De fait, le conseil communal planifie les travaux au Cerneux-Veusil du 1<sup>er</sup> juillet au 30 octobre 2025 ; ceux des Ecarres sont prévus en avril 2026 et nous vous tiendrons informés.

## ⊗ Prox-iti / Cartes nominatives

La société Vadec nous informe du léger retard dans l'établissement et l'envoi des cartes nominatives concernant la collecte des encombrants qui seront envoyée dans les ménages au mois d'avril 2025. Ceci ne change absolument rien à l'accès à Prox-iti et chaque citoyen peut se rendre aux différents points de ramassage indiqués sur le Mémodéchets.



## Le saviez-vous ?

### ⊗ Assainissement énergétique des bâtiments



Le Programme Bâtiments 2025 du Canton du Jura est lancé et par cette action, il soutient l'assainissement énergétique des bâtiments. Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier de subventions pour l'isolation de l'enveloppe du bâtiment et le recours aux énergies renouvelables pour le chauffage.

Des informations détaillées sont disponibles sur le lien suivant :

[www.jura.ch/DEN/SDT/Energie/Subventions](http://www.jura.ch/DEN/SDT/Energie/Subventions)

Prochaine séance d'information publique :

Lundi 17 février 2025 à 19h, Delémont – Auditoire de StrateJ

### ⊗ Bibliobus

Ce service de lecture itinérant est de passage dans nos villages de Muriaux et des Emibois, les samedis de 16h30 à 17h15, selon les dates que vous trouverez sous [www.bibliobus.ch](http://www.bibliobus.ch)

### ⊗ Population au 31.12.2024



Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024, la population murivalaise a augmenté de 7 citoyens et compte 518 âmes ! La population bouge et les mouvements suivants le démontrent :

46 arrivées + 7 naissances = + 53  
contre 44 départs + 2 décès = - 46  
soit un solde positif de + 7



## Clin d'oeil



### ⊗ Expo de Léo de Graaff, photographe des Emibois

Vous aimez la photo ? Allez donc jeter un coup d'œil à son expo !



**Quai 29**  
**Rue de la Gare 23, Sonceboz**  
**du 31.01 au 28.02.2025**  
Lundi : 14h30 à 18h00  
Ma à Ve : 8h30 à 12h / 14h30 à 18h  
Samedi – 09h à 12h30

